Conforme à l'original produit;
Début du texte, page suivante

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES

Edition Chronologique n°45 du 25 octobre 2013

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°14

DÉCISION N° 0-19789-2013/DEF/EMM/BPROG/SURF/FREMM
fixant la prise d'armement pour essais de la frégate multimissions « Normandie ».

Du *2 octobre 2013*

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *bureau « programmes ».*

DÉCISION N° 0-19789-2013/DEF/EMM/BPROG/SURF/FREMM fixant la prise d'armement pour essais de la frégate multimissions « Normandie ».

Du 2 octobre 2013

NOR D E F B 1 3 5 1 6 4 9 S

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 113.4

Référence de publication : BOC N°45 du 25 octobre 2013, texte 14.

Le ministre de la défense,

Vu l'instruction n° 177/DEF/EMM/ROJ du 2 février 2012 modifiée, relative au commandement et au soutien des bâtiments en construction jusqu'à leur admission au service actif ;

Vu la décision n° 0-19514-2013/DEF/EMM/ROJ du 27 septembre 2013 portant création de la formation « Normandie »,

Décide :

Art. 1er. La date de prise d'armement pour essais de la frégate européenne multimissions « Normandie » est fixée au 2 octobre 2013.

Art. 2. La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

Le contre-amiral,
sous-chef d'état-major « plans et programmes »,

Bruno THOUVENIN.